RAPPORT d'ACTIVITE 2022

36
Indre

c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

« Plus les moyens sont limités, plus l'expression est forte »

Pierre Soulages (1919-2022), entretien avec Jean Pierrard.

Photo de couverture : photomontage d'un bardage acier noir en hommage à Pierre Soulages.

François DAUGERON

Président du CAUE,
Vice-président du Conseil Départemental,
Maire de Sainte-Sévère

Comme évoqué l'année précédente, tout en conservant leur autonomie, le CAUE36, l'ATD36 et la DATER se sont rapprochés afin de favoriser l'aide à la décision auprès des communes à travers les études de faisabilité et l' élaboration de cahiers des charges pour la consultation de Maîtrise d'Œuvre.

Nous sommes dans une période particulièrement décisive en matière d'aménagement : sécheresse, vagues de chaleur, inondations, grêle, tornades ravagent notre territoire, aléas auxquels s'ajoute la crise énergétique. Ces phénomènes impactants et de plus en plus importants s'aggraveront, les secteurs de l'architecture et de l'urbanisme en subissant déjà les conséquences. En termes de règlementation, nous avons le Décret Tertiaire avec l'obligation d'une réduction de la consommation d'énergie de -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040, -60 % d'ici 2050 et l'objectif de Zéro Artificialisation Nette en 2050 avec un palier intermédiaire de -50 % d'ici 2030. A ces exigences, il faut ajouter les problématiques de gestion de l'eau, de mixité sociale dans l'habitat, de mobilité et de gestion et valorisation des déchets de chantier...

Dos au mur, nous devons, tous ensemble, nous réinventer rapidement et réfléchir sur les enjeux à venir. Il faut transformer notre territoire et le rendre résilient, désirable, sobre. L'inaction déboucherait sur des risques plus grands, un effort collectif nous attend. Prendre ces obligations comme un défi, une chance de se réinventer, de réécrire notre façon de vivre et de voir l'avenir comme un projet heureux, enthousiasmant qui transformera en mieux la vie de nos concitoyens. Quel projet motivant et fédérateur que d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de la population en repensant l'habitat, la végétalisation des espaces publics avec moins de pollution, moins de dépendance énergétique tout en préservant les terres. Réfléchir à une urbanisation résiliente et respectueuse de l'environnement induit de mieux gérer nos ressources mais aussi de contribuer au maintien de la biodiversité.

Plus que jamais nous, CAUE de l'Indre, devons accompagner et sensibiliser les Communes pour que notre territoire préserve son cadre et sa qualité tout en s'adaptant aux besoins et enjeux environnementaux actuels. En installant l'humain au centre des préoccupations nous devons impérativement réussir cette transition écologique ensemble !

François DAUGERON

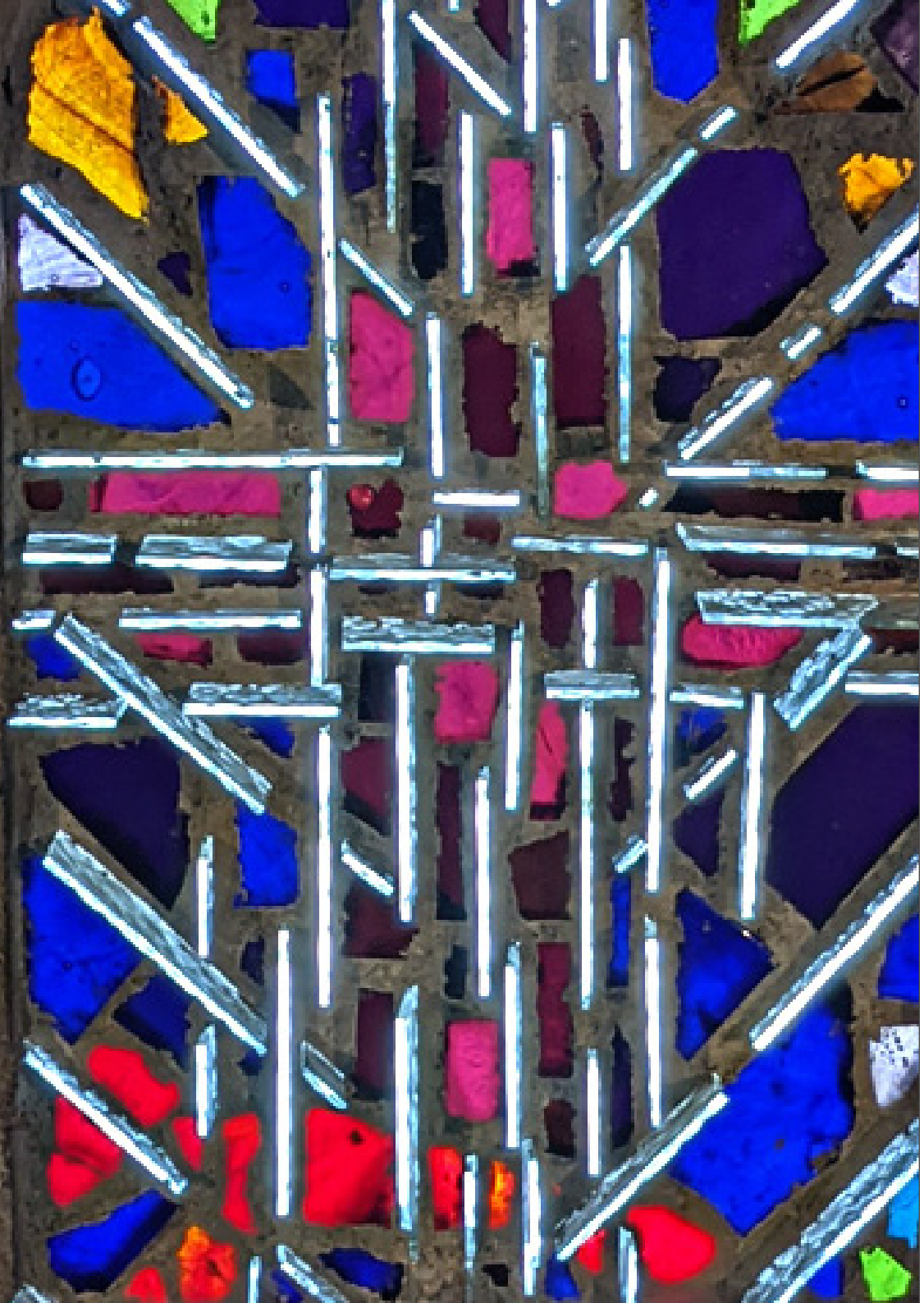

SOMMAIRE

8 - 23 LE CAUE DE L'INDRE

13 Le conseil d'administration
17 L'équipe et ses missions
23 Bilan financier 2022

28 - 53 ACCOMPAGNER ET CONSEILLER

31 Une mission de conseil
37 Aperçu d'études de faisabilité
45 Du projet à la réalisation

54 - 69 SENSIBILISER ET INFORMER

57 Stagiaires et informations
63 Sensibiliser au patrimoine
67 Une cité administrative résiliente

70 - 81 PARTICIPATION

73 Avec les institutions
79 Liens utiles

82 - 93 PROJETS 2023

84 Des voeux pour l'année 2023
86 Fictions paysagères des territoires de l'eau
88 Découvrir son patrimoine quotidien
90 Zéro Phyto et végétalisation des cimetières
92 Des cours d'école plus agréables

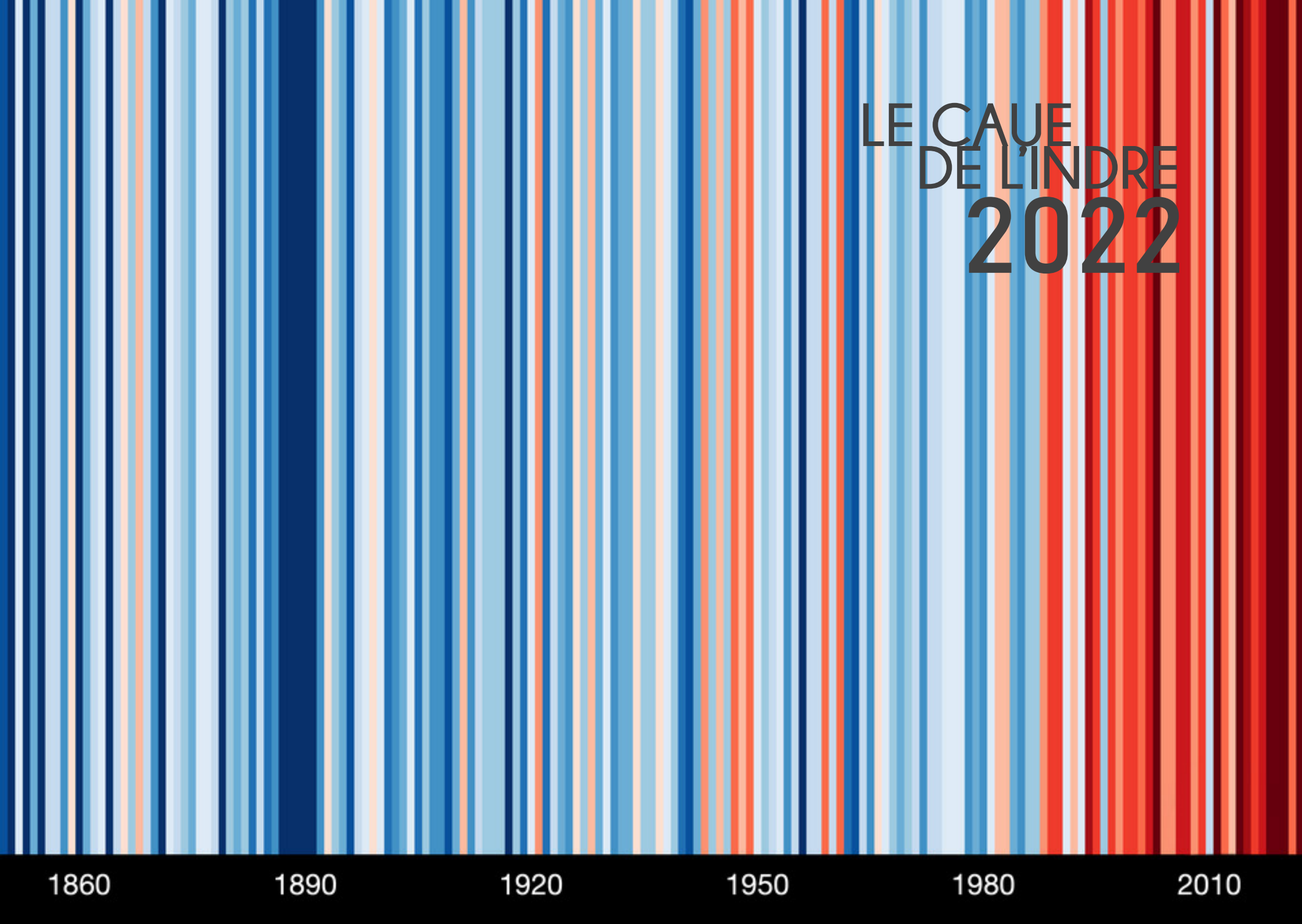
LE CAUE
DE L'INDRE
2022
1860
1890
1920
1950
1980
2010

Carte du réseau

Les 92 CAUE et les groupements régionaux de CAUE en 2022

1 200 professionnels
2 116 administrateurs

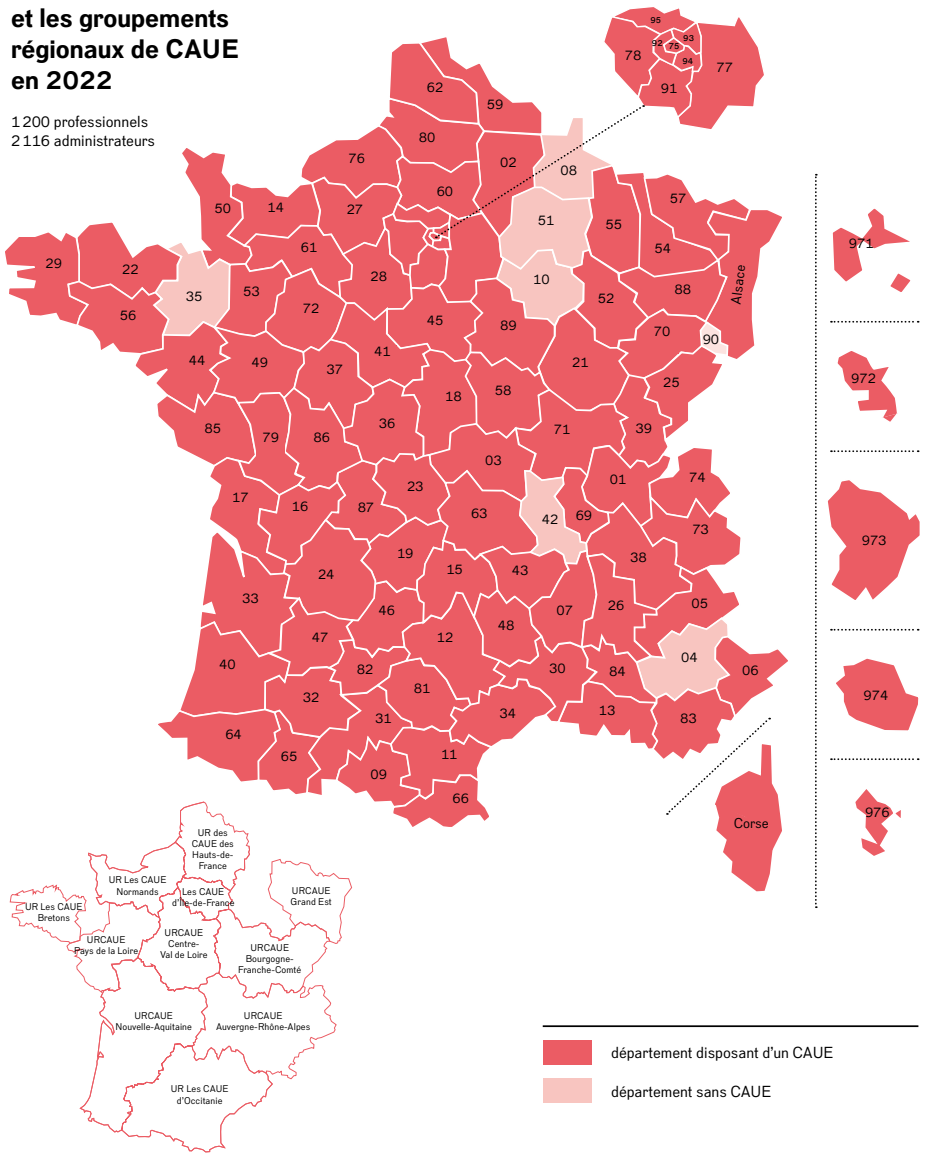

© FNCAUE Rapport d'activité 2022

Né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 et investi d'une mission d'intérêt public, le CAUE est un organisme ayant pour objectif de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale à l'échelle départementale. Il est financé par la taxe d'aménagement. La loi a confié aux CAUE les missions suivantes :

INFORMER
SENSIBILISER
CONSEILLER
FORMER

Le CAUE de l'Indre a été créé à l'initiative du Conseil Départemental en 1979. Sa structure associative est dirigée par un Conseil d'Administration composé de représentants de l'Etat, d'élus de l'Indre, de représentants des professions du bâtiment et de personnes qualifiées désignées par le Préfet.
Sur le territoire, on compte 92 CAUE, 11 groupements régionaux et une fédération nationale. Cela représente 1200 professionnels comprenant des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des spécialistes de l'environnement et de l'énergie, des documentalistes, des chargés de communication…

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 ÉLUS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

François DAUGERON, Président du CAUE, Conseiller Départemental du canton de La Châtre, Maire de Sainte-Sévère-sur-Indre.
Lydie LACOU, 1ère Vice-Présidente du CAUE, Conseillère Départementale du canton de Saint-Gaultier, Maire de Thenay.
Michel BOUGAULT, Conseiller Départemental du canton d'Issoudun.
Gilles CARANTON, Conseiller Départemental du canton d'Ardentes, Maire d'Ardentes.
Mireille DUVOUX, Conseillère Départementale du Canton de Valençay.
Philippe MÉTIVIER, Conseiller Départemental du canton de Levroux, Maire de Vatan.

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Marc ROUFFY, 2ème Vice-Président du CAUE, Maire de Palluau-sur-Indre.
Jean-Pierre CHÊNE, Maire de Moulins-sur-Céphons.
Philippe PATRIGEON, Maire de La Berthenoux.
Christian ROBERT, Maire de Mers-sur-Indre.
Pierre ROUSSEAU, Maire de Saint-Valentin.
Jean-Marc SEVAULT, Maire de Villegongis.

6 PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Emmanuel ALASSOEUR, Architecte D.P.L.G.
Catherine AUTISSIER, Architecte D.E.S.A.
Stéphanie de BUTTET-AGUTTES, Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises.
Laurent CHARVOZ, Représentant de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre.
Laurence FRAISSIGNES, Déléguée Départementale de la Fondation du Patrimoine.
Vincent PORTIER, Président de l'Association pour la sauvegarde des sites de Cluis.

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT MEMBRES DE DROIT

Hélène BURGAUD-TOCCHET, Directrice Départementale Adjointe des Territoires de l'Indre.
Jean-Paul OBELLIANNE, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale de l'Indre.
Gerhard SCHELLER, Architecte des Bâtiments de France.
Rik VANDERERVEN, Directeur Départemental des Territoires de l'Indre.

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Bertrand AUGRAS, dessinateur - graphiste.

L'ÉQUIPE
ET SES MISSIONS

Jérôme LABESSE, Directeur, architecte - (100%)

Bertrand AUGRAS, Dessinateur, graphiste - (100%)

Clémence GAZONNEAU, Architecte-conseillère,
jusqu'en septembre 2022 - (70%)

Brianna RAZAFIMAHEFA, Architecte-conseillère,
depuis octobre 2022 - (100%)

Evelyne MERY, Assistante de direction,
mise à disposition à hauteur de 20 % par le Département de l'Indre du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Thierry DEFRAIN, Technicien en bâtiment,
mis à disposition à hauteur de 60 % par le Département de l'Indre du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2024.

Formations réalisées par l'équipe du CAUE en 2022

Bertrand AUGRAS : «*Pathologies liées à l'humidité dans les bâtiments*» les 23 et 24 mai 2022 (FAC)

Bertrand AUGRAS : «*Ambassadeur du Climat*»

Jérôme LABESSE : «*Dématérialisation des autorisations d'urbanisme*» le 3 novembre 2022 (FAC)

Jérôme LABESSE : «*Etre juré de concours*» le 27 septembre 2022 (FAC)

A travers ses missions de conseil et d'information auprès des collectivités et des particuliers, le CAUE de l'Indre souhaite donner à tous la possibilité de participer à l'amélioration de son cadre de vie. Ne se substituant ni à la maîtrise d'œuvre, ni à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, il est un outil d'aide à la décision qui accompagne les porteurs de projets. L'essentiel de l'activité du CAUE de l'Indre se concentre sur le conseil aux collectivités. C'est ainsi que nous sommes en permanence sollicités par les communes afin d'échanger sur des suggestions, d'en étudier la faisabilité, voire même le coût approximatif. Notre mission consiste également à conseiller les particuliers. Toute personne désireuse de construire, réaménager, aggrandir un bâtiment ou de déposer un permis de construire peut faire appel à nos services pour être conseillée sur ses choix et sur la validité de son projet tant au niveau architectural qu'administratif. En parallèle, nos missions se partagent entre la sensibilisation tout public et la participation à des instances variées (programmes d'Etat, comité de pilotage, etc.) Des accords sont également passés avec des organismes tiers pour lesquels nous avons un rôle de consultant extérieur (voir la rubrique participation).

LES NOUVEAUX LOCAUX

Depuis juin 2022, le CAUE a quitté ses bureaux du Centre Colbert pour emménager à la Cité Administrative. Une nouvelle adresse ayant pour objectif le rapprochement auprès de plusieurs services : l'Agence Technique Départementale 36 (ATD), l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) et la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Nouvelle adresse :
Cité Administrative - Bâtiment C
49 boulevard George Sand
36000 CHATEAUROUX

Centre Colbert

Cité Administrative

CAUE - ATD - DATER

Pour simplifier la vie des communes porteuses de projet, le CAUE, l'ATD et la DATER s'associent comme appui au territoire par la mise en place d'une communication transversale et échanges entre organismes. Ces interlocuteurs deviendront un relais et des partenaires techniques indispensables à l'aménagement de notre territoire. Chaque structure gardera son identité et son autonomie mais elles fonctionneront de concert.
Afin de répondre au mieux aux attentes, l'ATD et le CAUE ont transmis en octobre 2022 un questionnaire aux communes. La moitié des adhérents ont renseigné le formulaire. Il en ressort que certaines communes rencontrent des difficultés au démarage d'un projet : faisabilité, programme, procédures.

36 Indre c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

atd36.fr

INDRE LE DÉPARTEMENT Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ruralité

BILAN FINANCIER 2022

RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2022

Total : 299 479,56 €

1,6 % TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION
4 782,85 €
Dont 1 500€ de convention avec Châteauroux Métropole

20,55 % REPRISE SUR PROVISIONS D'EXPLOITATION
61 543,49 €

9,03 % ADHÉSIONS DES COMMUNES
27 042 €

0,369 %
PRODUITS FINANCIERS
1 106,74 €

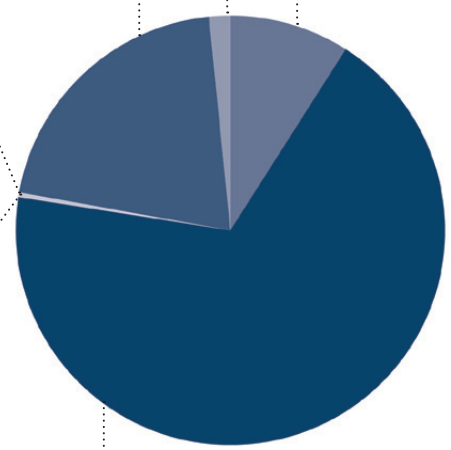

0,001 %
AUTRES PRODUITS
4,48 €

68, 45 % SUBVENTION EXPLOITATION
205 000 €
Une partie de la Taxe d'Aménagement versée par le Département de l'Indre

RÉPARTITION DES CHARGES EN 2022

Total : 291 392,59 €

Budget 2022 projeté lors de l'Assemblée générale du 17 juin 2022 : 313 188,40 € dont 80 818,40 € d'autofinancement.

20 % CHARGES SOCIALES
56 964,96 €

25 % ACHATS ET CHARGES EXTERNES
71 495,28 €

1 % IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS
3 541,19 €

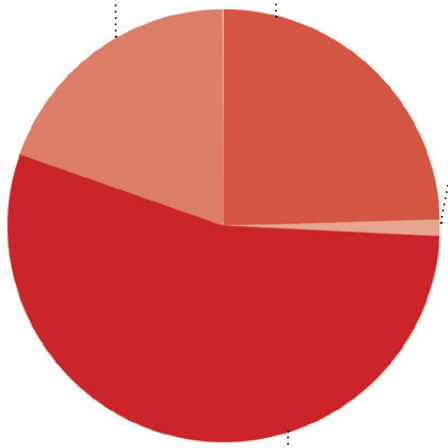

55 % SALAIRES ET TRAITEMENT
159 093,48 €

LES COMMUNES ADHÉRENTES

231 SUR LES 241 DU DÉPARTEMENT

NOS PARTENAIRES

Suivant les projets étudiés, nous nous appuyons sur les services compétents disponibles dans l'Indre.

INDRE LE DÉPARTEMENT

Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ruralité

atd36.fr

adil de l'Indre

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté Égalité Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Indre

PRÉFET DE L'INDRE
Liberté Égalité Fraternité

Direction Départementale des Territoires de l'Indre

SDEI

territoire d'énergie INDRE

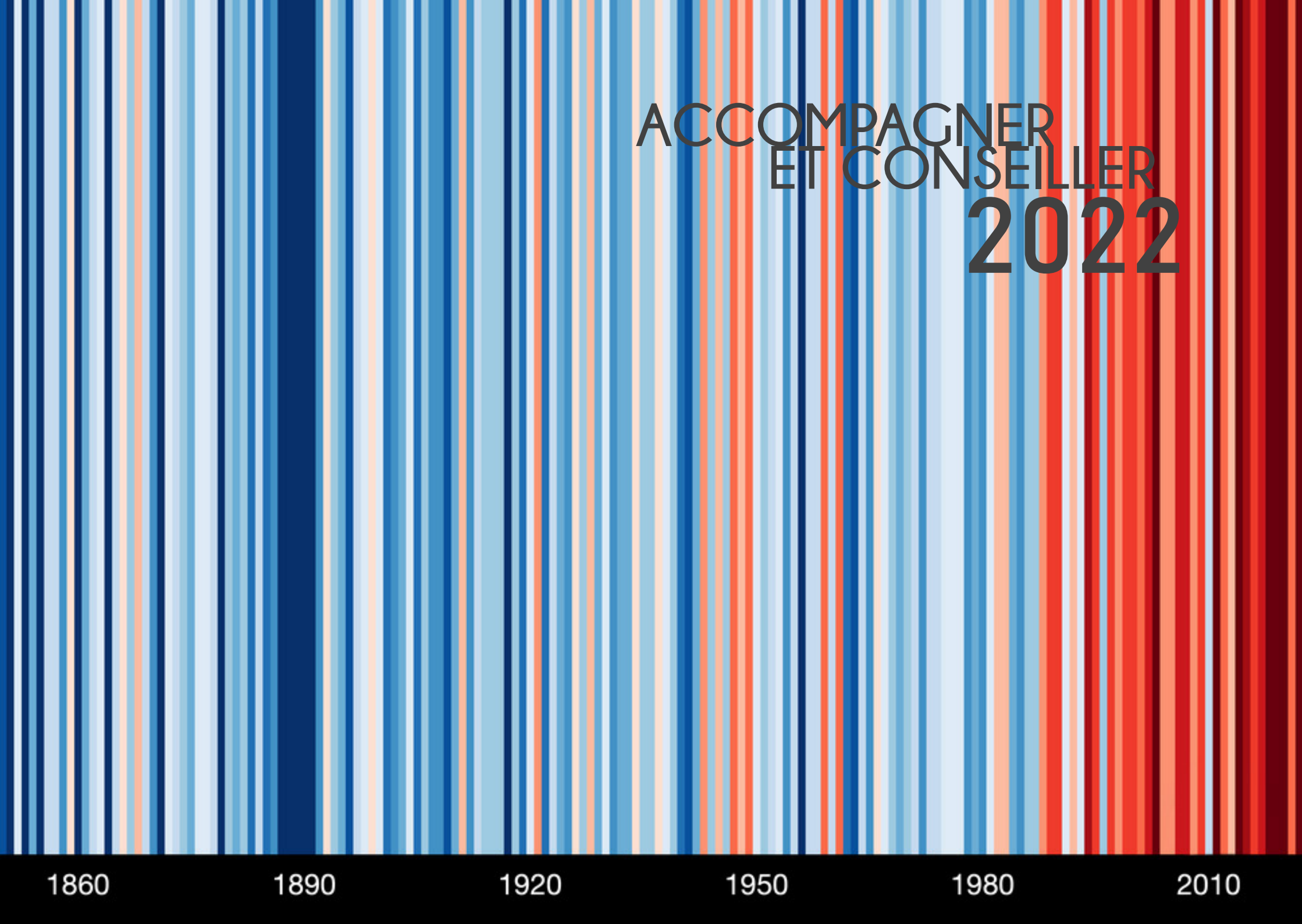
ACCOMPAGNER
ET CONSEILLER
2022
1860
1890
1920
1950
1980
2010

UNE MISSION DE CONSEIL

UNE AIDE À LA DÉCISION

AU TOTAL, 174 DEMANDES DE CONSEIL (PARTICULIERS ET COMMUNES) AURONT ÉTÉ TRAITÉES PAR LE CAUE EN 2022.

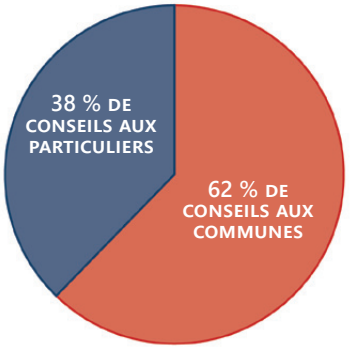

Afin d'organiser au mieux le suivi de nos études de faisabilité, le répertoriage chronologique de chaque demande de conseil émise à été nécessaire pour avoir une vision globale des échéances à tenir.

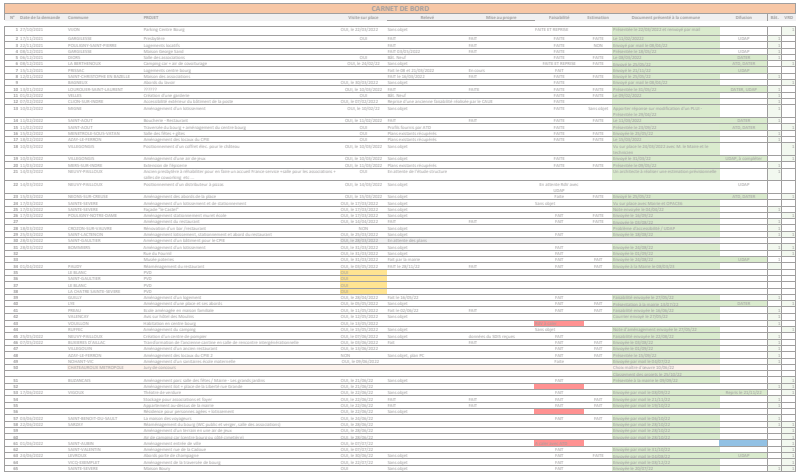

CARNET DE BORD

N°	Date de la demande	Commune	PROJET	Visite sur place	Relevé	Mise au propre	Faisabilité	Estimation	Document présenté à la commune	Diffusion	RIA	VRD
1	27/04/2021	VIVIER	Parking Centre Bourg	OUI, le 22/04/2022	Sans objet		FAITS ET RDV		Présentation le 26/04/2022 et remarqs par mail			
2	27/11/2021	SARRAZENE	Pavillon	OUI	MAP	FAIT	FAITE	FAITE	Le 10/02/2022	LUDAP		
3	23/11/2021	POULSINY SAINT PIERRE	Logements locatifs		MAP	MAP	FAITE	NON	Envoyé par mail le 06/05/22			
4	09/12/2021	SARRAZINE	Stream Design Sud		MAP 23/03/2022	FAIT	FAITE		Présentation le 16/05/22	LUDAP		
5	09/12/2021	DIORE	Salle des associations	OUI	RDV. Serif		FAITE	FAITE	Le 09/06/2022	DIORE		
6	09/12/2021	SAINT CHRISTOPHE	Maison du patrimoine	OUI, le 24/02/22	Le 24/02/22		TERRAIN PRIVE	FAITE	Le 24/02/2022	LUDAP, DIORE		
7	15/12/2021	PREMIAC	Logements centre bourg		Mail le 04 et 22/02/2022	Réponse	FAIT		Envoyé le 25/02/22	LUDAP		
8	12/01/2022	SAINT CHRISTOPHE EN BOÉLIE	Maison des associations		MAP le 26/02/2022	FAIT	FAITE	FAITE	Envoyé le 25/05/22			
9		NAMBOUR	Abyrde de Sauze	OUI, le 30/03/2022	Sans objet		FAITE	FAITE	Envoyé par mail le 06/05/22			
10	13/01/2022	LOURDOUEIX SAINT LAURENT	ZCOTCI	OUI, le 15/02/2022	MAP	FAITE	FAITE	FAITE	Présentée le 25/05/22	DIORE, LUDAP		
11	01/02/2022	VILLES	Création d'une gériatrie	OUI	RDV. Serif		FAITE	FAITE	Le 09/06/2022			
12	07/02/2022	CLEON SUR VIENNE	Accessibilité extérieur du bâtiment de la poste	OUI, le 07/02/2022	Reprise d'une ancienne faisabilité réalisée par le CAUE		FAITE					
13	16/02/2022	MEDIS	Aménagement d'un lotissement	OUI, le 16/02/22	Sans objet		FAITE	Sans objet	Apporter réponse sur modification d'un PLUi			
									Présentée le 19/04/22			
14	16/02/2022	SAINT GONT	Boucherie - Restaurant	OUI, le 22/02/2022	EUP	FAIT	FAITE	FAITE	Le 14/03/2022	DIORE		
15	16/02/2022	SAINT GONT	Travaux de bourg + aménagement du centre bourg		Profils fournis par ATD		FAITE		Présentée le 23/09/22	DIORE, CAUE86		
16	18/02/2022	SAINT JEAN D'ANGELY	Salle des associations	OUI	Plans existants récupérés		FAITE	FAITE	Le 14/03/2022			
17	18/02/2022	GOIZE LE PERRON	Aménagement de la Salle du CPB	OUI	Plans existants récupérés		FAITE	FAITE	Le 14/03/2022			
18	23/03/2022	VILLEDIEUX	Positionnement d'un coffret élec. pour le château	OUI, le 23/03/2022	Sans objet				Ne tient plus le 14/03/2022 avec M. le Maire et le lotisseur			
19	23/03/2022	VILLEDIEUX	Aménagement d'une rue de plus				FAITE		Envoyé le 31/03/22	LUDAP, à compléter		
20	12/04/2022	MEDIS SUR VIENNE	Extension de l'épicerie	OUI, le 12/04/2022	Plans existants récupérés		FAITE	FAITE	Présentée le 04/05/22			
21	14/04/2022	NEUVY PAILLOUX	Anciens presbytère à réhabiliter pour en faire un local France service + salle pour des associations + bibliothèque, etc	OUI	En attente de l'étude structure				Un architecte à réaliser une extension archéologique			
22	14/04/2022	NEUVY PAILLOUX	Positionnement d'un distributeur à pizza.	OUI, le 14/04/2022	Sans objet		En attente RDV avec Sagem			LUDAP		
23	19/04/2022	MEDIS SUR VIENNE	Aménagement des abords de la place	OUI, le 19/04/2022	Sans objet		FAITE	FAITE	Envoyé le 26/04/22	CAUE86, DIORE		
24	19/04/2022	SAINTS GEMME	Aménagement d'un lotissement et de stationnement	OUI, le 19/04/2022	Sans objet	Sans objet			Ne tient plus avec Maire et DPACM			
25	19/04/2022	SAINTS GEMME	Façade "le Cadre"	OUI, le 19/04/2022	Sans objet				Mère occupant 99 ans			
26	19/04/2022	POULSINY NOTRE DAME	Aménagement d'extérieur mairie école	OUI, le 27/04/2022	Sans objet		FAIT	FAITE	Envoyée le 20/06/22			
27			Aménagement des vestiaires	OUI, le 22/04/2022	MAP	FAIT	FAIT	FAITE	Envoyée le 22/08/22			
28	18/05/2022	CRIZIERS SUR VIENNE	Rénovation d'un bar / restaurant		NON	Sans objet			Architecte d'ouvrage obligatoire / LUDAP			
29	25/05/2022	SAINT LAURENT	Aménagement extérieurs, stationnement et abord du restaurant	OUI, le 25/05/2022	Sans objet	FAIT			Envoyée le 20/06/22			
30	25/05/2022	SAINT GOUSTER	Aménagement d'un bâtiment pour le CPB	OUI, le 30/06/2022	En attente des plans							
31	26/05/2022	BONNEMIN	Aménagement d'un lotissement	OUI, le 26/05/2022	Sans objet		FAIT		Envoyée le 26/06/22			
32			Rue du Fauriol	OUI, le 31/05/2022	Sans objet		FAIT		Envoyée le 21/09/22			
33			Rue du Fauriol	OUI, le 31/05/2022	Sans objet		FAIT	FAIT	Envoyée le 21/09/22	LUDAP		
34	02/06/2022	PAUDY	Réaménagement du cimetière	OUI, le 02/06/2022	MAP le 28/11/22	FAIT	FAIT	FAIT	Envoyée le 13 décembre le 28/03/23			
35		LE BLANC	POS	OUI								
36		SAINT GOUSTER	POS	OUI								
37		LE BLANC	POS	OUI								
38		LA LOUTRE SAINTE HYVER	POS	OUI								
39		GUEUX	Aménagement d'un logement	OUI, le 20/06/2022	Mail le 26/09/22		FAIT		Faisabilité envoyée le 27/09/22			
40		LYS	Aménagement d'une place et des abords	OUI, le 20/06/2022	Sans objet		FAIT	FAIT	Présentation à la mairie 14/11/22	DIORE		
41		PREIZE	École analogique en maison familiale	OUI, le 12/06/2022	Mail le 02/08/22	EUP	FAIT	FAIT	Faisabilité envoyée le 26/08/22			
42		VAUPALIERE	Aire sur hôtel des Mesures	OUI, le 13/06/2022	Sans objet				Courriel envoyé le 27/09/22			
43		VOUILLON	Habitation en centre bourg	OUI, le 14/06/2022		Sans objet						
44		LUSSAC	Aménagement d'un bourg	OUI, le 14/06/2022	Sans objet		Sans objet		Mère et aménagement envoyée le 21/06/22			
45	15/06/2022	MEDIS SUR VIENNE	Création d'un restaurant du pressoir	OUI, le 15/06/2022	Sans objet	Dossiers du MDA reçus	FAIT		Faisabilité envoyée le 22/08/22			
46	07/07/2022	BUSSERES ST CLAUD	Transformation de l'ancienne caserne en salle de réception bioclimatisée	OUI, le 07/06/2022	Mail	EUP	FAIT	FAIT	Envoyée le 20/06/22			
47		VAUDIGNAN	Aménagement d'un ancien restaurant	OUI, le 12/06/2022			FAIT	FAIT	Envoyée le 21/09/22			
48		GOIZ LE PERRON	Aménagement des locaux du CPB 2	NON	Sans objet, plan PC		FAIT	FAIT	Présentée le 21/09/22			
49		PEZENAS LES	Aménagement d'un quartier à école maternelle	OUI, le 05/06/2022			Faite		Envoyée par mail le 01/09/2022			
50		CHATEAUNEUF MATRIQUE	Jardin existant						Chère maître d'œuvre 10/06/22			
									Demandée de mesures le 21/10/22			
51		BUZENCAIS	Aménagement parc salle des fêtes / Matrie - ses grands jardins	OUI, le 23/06/22	Sans objet		FAIT		Présentée à la mairie le 09/09/22			
52			Aménagement d'une place de la liberté sur Grande	OUI, le 23/06/22								
53	17/06/2022	VIVIERS	Théâtre de verdure	OUI, le 23/06/22	Sans objet		FAIT		Envoyée par mail le 09/09/22	Rapport le 20/04/23		
54			Stockage pour composteurs et bigo	OUI, le 23/06/22	MAP	FAIT	FAIT	FAIT	Envoyée par mail le 21/11/22			
55			Aquaritment au service de la mairie	OUI, le 23/06/22	MAP	FAIT	FAIT	FAIT	Envoyée par mail le 17/11/22			
56			Résidence pour personnes âgées + lotissement	OUI, le 23/06/22	Sans objet							
57	02/06/2022	SAINT BENOIT DU SAULT	La maison des vignerons	OUI, le 23/06/22			FAIT	FAIT	Envoyée par mail le 06/09/2022			
58	27/06/2022	SARLAT	Réaménagement du bourg ORT public et verger, salle des associations	OUI, le 28/06/22					Envoyée par mail le 28/10/22			
59			Aménagement d'un terrain en zone de jeux	OUI, le 28/06/22					Envoyée par mail le 28/10/22			
60			Aire de pique-nique sur bourg + lieu cible complémentaire	OUI, le 28/06/22					Envoyée par mail le 28/10/22			
61	05/06/2022	SAINT AUBIN	Aménagement entrée de ville	OUI, le 07/07/22								
62		SAINT VALENTIN	Aménagement rue de la Cadoure	OUI, le 07/07/22			FAIT		Envoyée par mail le 31/12/22			
63	25/06/2022	VILLEDIEUX	Aménagement du bourg	OUI, le 07/07/22	Sans objet		FAIT	FAITE	Envoyée par mail le 28/11/22	LUDAP		
64		VICQ BARBEYRAT	Aménagement de la traversée de bourg	OUI, le 20/07/22	Sans objet		FAIT		Envoyée par mail le 28/11/22			
65		SAINTS GEMME	Maison Bonin	OUI	Sans objet		FAIT		Envoyée le 20/07/22			

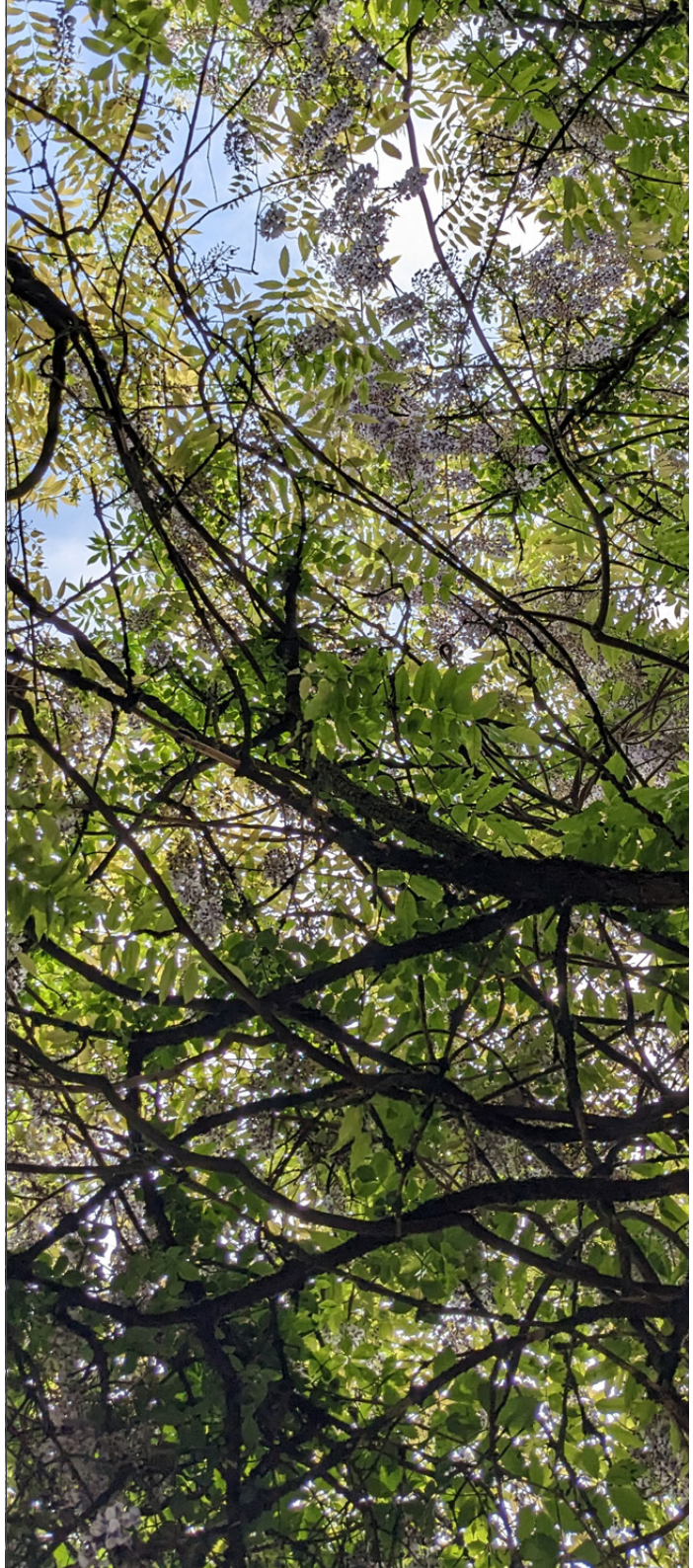

Le CAUE s'adresse :

→ aux particuliers

→ aux collectivités territoriales et leurs groupements

→ aux professionnels de l'architecture et de l'aménagement

→ aux services de l'Etat

→ aux acteurs des milieux culturels

→ aux enseignants

→ au grand public

La gratuité des interventions du CAUE est inscrite dans l'article 7 de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE n'effectue pas de prestation contre rémunération.

LE CONSEIL AUX COMMUNES

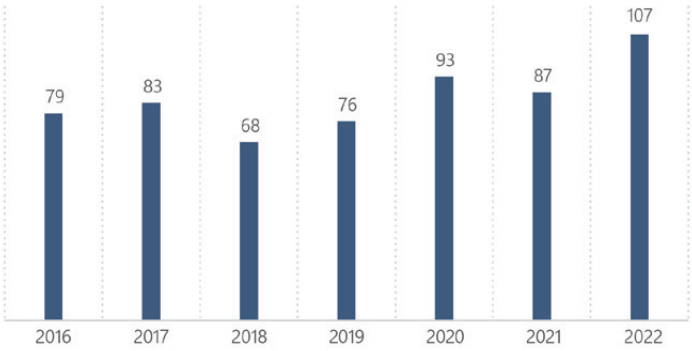

Evolution des demandes de conseil par les communes.

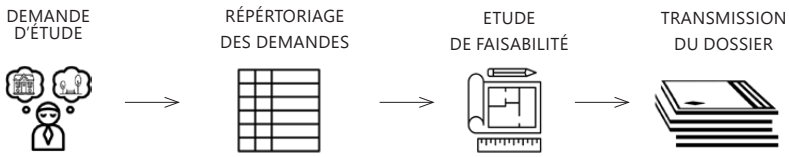

SUR LES 107 DEMANDES DE CONSEIL POUR LES COMMUNES EN 2022, **39 CONCERNENT DES AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS.**

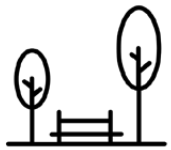

En 2022, plus d'un tiers des demandes traite des problématiques liées à l'aménagement d'espaces publics. Cette part en constante progression témoigne de la volonté des élus de concilier confort et intérêt de leurs habitants avec les enjeux d'adaptabilité au changement climatique. Cette prise de conscience accrue illustre la nécessité de renforcer nos compétences techniques en aménagements paysager et urbain afin de conseiller de façon toujours plus adaptée et qualitative les communes du département.

LE CONSEIL AUX PARTICULIERS

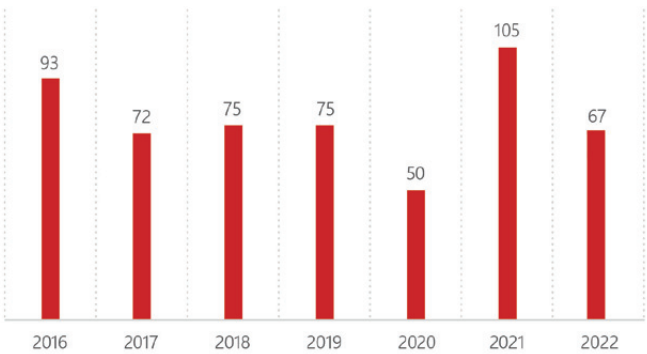

Evolution des demandes de conseil par les particuliers.

SUJETS DES DEMANDES

24 %

ADMINISTRATIF

16 %

PROJET D'ACHAT OU DE CONSTRUCTION

45 %

RÉNOVATION/ RÉHABILITATION

LES MOYENS D'ÉCHANGE

→ 55 % dans les bureaux du CAUE

→ 19 % sur site

→ 17 % par téléphone

→ 9 % par mail

APERÇU D'ÉTUDES DE FAISABILITÉ

RÉHABILITATION DE LA MAISON GEORGE SAND - ALEXANDRE MANCEAU

Gargilesse-Dampierre

Une étude sur les bâtiments constituant le site des Maisons George Sand Alexandre Manceau a été réalisée par le CAUE. La proposition a été de réunir les sous-sols de la Maison George Sand et de l'espace Maurice Sand afin de créer une salle pluridisciplinaire vouée à accueillir des conférences, des expositions, des rencontres et des travaux pédagogiques. Il s'agissait aussi de penser au réaménagement intérieur des deux espaces de la Maison George Sand et à celui des combles de la maison annexe afin d'y intégrer des bureaux administratifs. Cette réflexion doit être étudiée par les maîtres d'ouvrage et la DRAC.

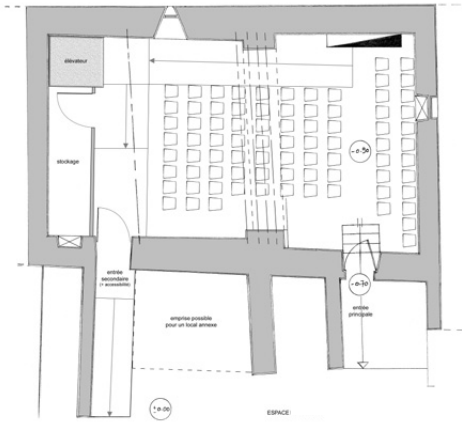

Faisabilité de l'Espace Alexandre Manceau

AMÉNAGEMENT D'UN ANCIEN CAFÉ

Lourouer-Saint-Laurent

Avant d'acheter l'ancien café situé sur la place centrale du village, la mairie a contacté le CAUE pour envisager différents scénarios. Après avoir présenté quelques faisabilités qui ont permis à la municipalité d'envisager l'achat du bâtiment, un porteur de projet a été trouvé ce qui a servi à recentrer la demande : une épicerie, un restaurant et des gîtes.

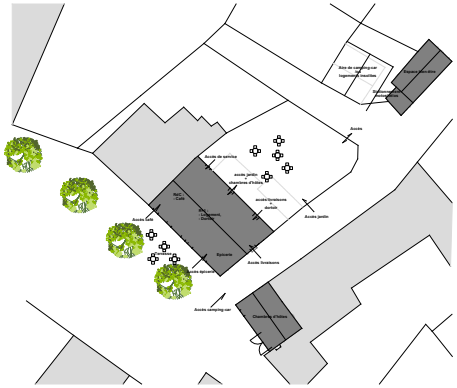

Faisabilité - Plan masse

RÉHABILITATION D'UN RESTAURANT EN BOUCHERIE ET PIZZERIA

Saint-Août

Le restaurant est fermé depuis quelques temps. La municipalité de Saint-Août a contacté le CAUE pour réaménager ses locaux en boucherie et pizzeria suivant la demande d'un porteur de projet trouvé par la mairie. La mairie avait conscience que les locaux partie cuisine étaient trop petits et nécessitaient une grosse restructuration et une extension pour répondre aux normes sanitaires. Les conseils se sont aussi portés sur l'économie d'énergie avec l'isolation du bâtiment. Actuellement le maître d'ouvrage travaille avec un architecte poour concrétiser le projet.

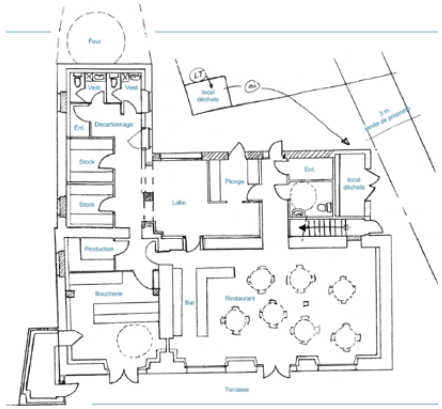

Faisabilité du RDC

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE BOURG

Saint-Août

Cette longue traversée de bourg très minérale n'incite pas certains automobilistes à ralentir en sachant que le marché très développé apporte une contrainte importante sur les futurs aménagements. Cette réflexion est la première expérience d'un travail conjoint entre l'ATD, la DATER et le CAUE avec des rendez-vous et des visites communs. Chaque entité a œuvré pour apporter les meilleurs outils à la décision. Cette concertation a fait apparaître des pôles d'intervention qui suivant les moyens et les objectifs de la commune seront ou non priorisés.

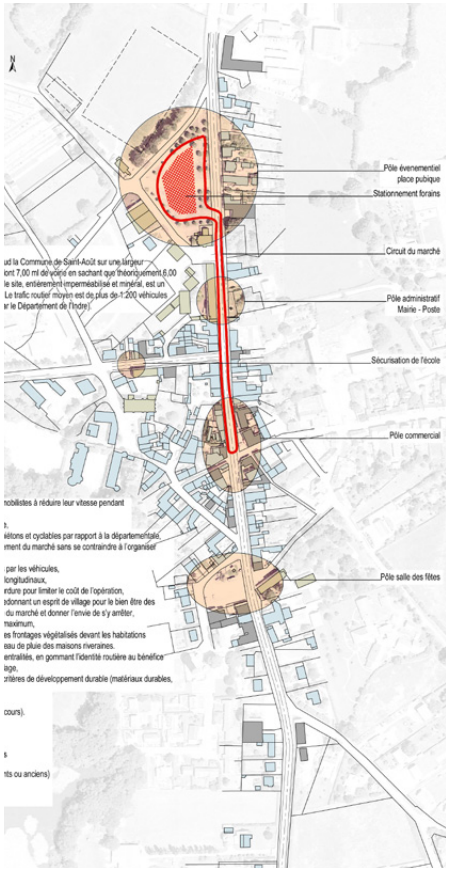

Plan guide

AMÉNAGEMENT D'UN LOTISSEMENT ET D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT

Saint-Lactencin

Proche de la mairie, un grand terrain est disponible pour réaliser un lotissement et une aire de stationnement qui pourra également servir au futur restaurant en cours d'étude par Yann Pasquier, architecte DPLG. La faisabilité du CAUE propose une aire de jeux proche du futur restaurant, une aire de stationnement désimperméabilisée et arborée ainsi qu'une voie douce permettant de rejoindre le bar-restaurant. Quant aux habitations du lotissement , elles seront orientées par rapport à l'ensoleillement du site.

Faisabilité - Plan masse

CRÉATION D'UN CENTRE DE SECOURS

Neuvy-Pailloux

Le centre de secours ne répondant plus aux besoins et exigences actuels dans un site peu propice à une extension, seule la construction d'un nouveau centre semblait possible dans la commune de Neuvy-Pailloux. La municipalité a ainsi sollicité le CAUE pour réaliser une faisabilité conjointement avec les services du SDIS qui disposent d'un programme type. Cette faisabilité a révélé des flux différenciés et des extensions futures possibles.

Faisabilité - Plan masse

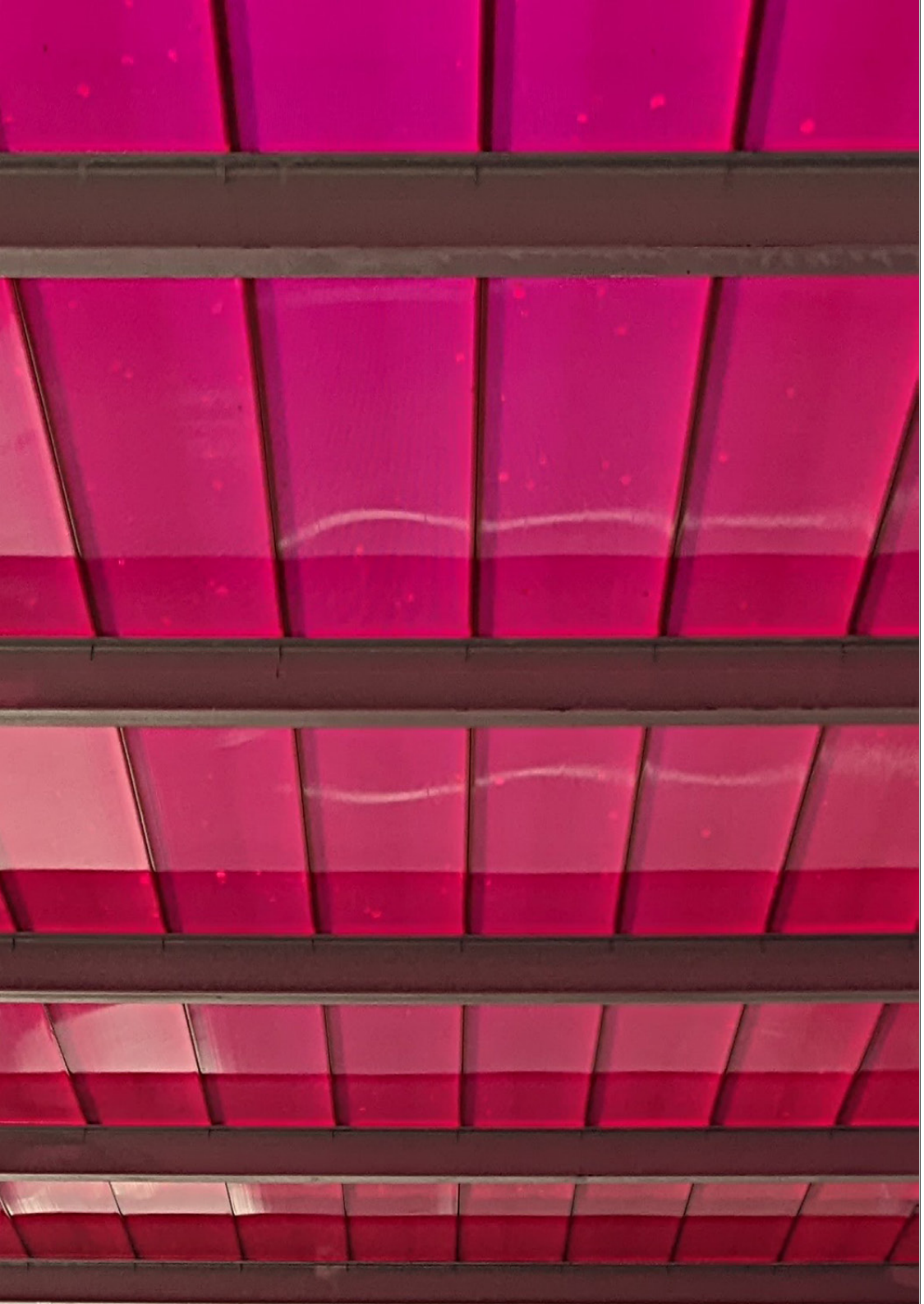

DU PROJET À LA RÉALISATION

RÉHABILITATION D'UNE GRANGE EN MAIRIE

Nohant-Vic

En 2014, une étude a été réalisée par le CAUE concernant le transfert de la mairie de Nohant-Vic dans une ancienne longère. Réalisé en 2017, le projet d' une surface de 320 m² intègre également les locaux de l'agence postale et une salle des associations.

Architecte : Bruno Robinne

Photo 1998

Photo 2023

CRÉATION D'UN ESPACE INTERGÉNÉRATIONEL

Briantes

En 1998, une étude a été faite sur la réhabilitation de bâtis anciens au cœur du village de Briantes. Répartis sur plusieurs phases, les travaux se sont achevés en 2021 pour une transformation comprenant un espace convivial intergénérationnel avec la restauration du four à pain et une salle de visioconférence.

Architecte : Jérôme Quatrepoint

Photo 1998

Photo 2023

AMÉNAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTI-SERVICE

Brion

En 2016 le CAUE a étudié le réaménagement d'un bar-épicerie à Brion. Ce projet s'est concrétisé en 2018.

Architecte : Neroli Architecture

Photo 1998

Photo 2023

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Sassierges-Saint-Germain

En 2015, le CAUE a réalisé une étude pour la commune de Sassierges-St-Germain afin d'aménager une ancienne maison en centre-bourg. Le bâtiment a été réstauré en 2017 pour un usage de commerce.

Architecte : Ludovic Biaunier, LAB'o 52

Photo 2011

Faisabilité du CAUE

Photo 2023

CRÉATION D'UNE HALLE

Saint-Août

En 2005, c'est pour la commune de Saint-Août que le CAUE a fait une étude sur l'aménagement d'une grange et d'un sanitaire public. Le projet réalisé transforme complètement le bâtiment ancien en une halle.

Photo 2005

Faisabilité du CAUE

Photo 2023

TRANSFORMATION D'UNE ANCIENNE GARE

Vatan

En 2015 le CAUE a été sollicité par la mairie de Vatan pour réfléchir sur la transformation de l'ancienne gare du Tacot de la ligne Issoudun-Vierzon. Le projet abouti en 2019 accueille aujourd'hui les locaux de la Maison France Services.

Architecte : Quatro Architecture

Photo 2015

Faisabilité CAUE

Photo 2023

EXTENSION D'UNE SALLE DES FÊTES

Thizay

En 2014, la mairie de Thizay a fait appel au CAUE pour réfléchir sur l'extension de la salle des fêtes.

Architecte : Atelier Bodin

Photo 2014

Faisabilité CAUE

Photo 2023

AMÉNAGEMENT D'UN EQUIPEMENT MULTI-SERVICE

Sazeray

En 1998 le CAUE a été sollicité pour l'amélioration de la boulangerie de la commune de Sazeray. Ce projet s'est concrétisé en 2008 avec l'aménagement d'un espace multi-service.

Maître d'oeuvre : Ludovic Coulaudou

Photo 1998

Photo 2023

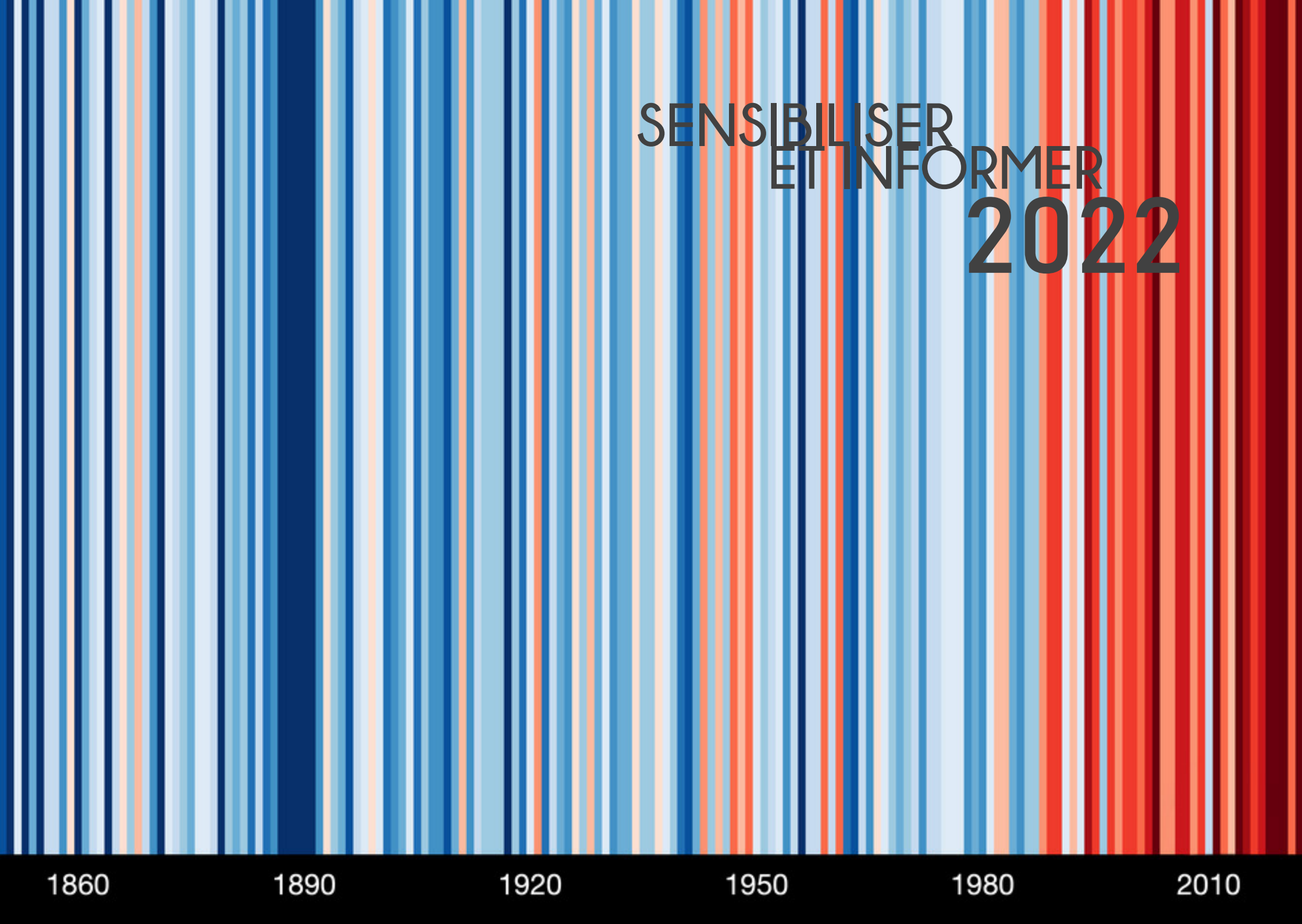
SENSIBILISER
ET INFORMER
2022
1860
1890
1920
1950
1980
2010

STAGIAIRES ET INFORMATIONS

LES STAGIAIRES AU CAUE EN 2022

STAGIAIRES ÉTUDIANTS

Dihya MEGHEZZI - Master 2 Diagnostic Historique et Aménagement Urbain à l'Université Gustave Eiffel de Champs-sur-Marne

Laurine THOMAS - Licence 2 Stage de première pratique à l' Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse

Dans le cadre de stages d'observation en milieu professionnel, le CAUE a accuelli dans ses locaux plusieurs élèves de troisième. L' occasion pour eux de découvrir quelques uns des métiers liés à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement à travers la conception de documents graphiques (plans, coupes, 3D...), la participation à des relevés de bâtiments ainsi qu'à des ateliers et conférences. Cette première expérience en milieu professionnel est le moyen pour eux de confirmer ou non certains centres d'intérêt et de les aider dans leurs choix d'orientation scolaire.

STAGIAIRES DE 3ème

Mathéo ADELLES, stagiaire du collège Stanislas Limousin (Ardentes)

Anaë CHEVALIER, stagiaire du collège Vincent Rotinat (Neuvy-Saint-Sépulchre)

Mandy CLEMENT, stagiaire du collège Alain-Fournier (Valençay)

Gabriel DOUSSARD, stagiaire du collège Condorcet (Levroux)

Mathias GRELEWIEZ, stagiaire du collège Diderot (Issoudun)

Havin KUBILAY, stagiaire du collège des Capucins (Châteauroux)

Emma LEMEGRE, stagiaire du collège Rollinat (Argenton-sur-Creuse)

Fantine LEROY-PERICHET, stagiaire du collège Jean Monnet (Châteauroux)

Emma PEROT-LUREAU, stagiaire du collège Frédéric Chopin (Aigurande)

Baptiste RIFFAUD, stagiaire du collège des Capucins (Châteauroux)

FORMER

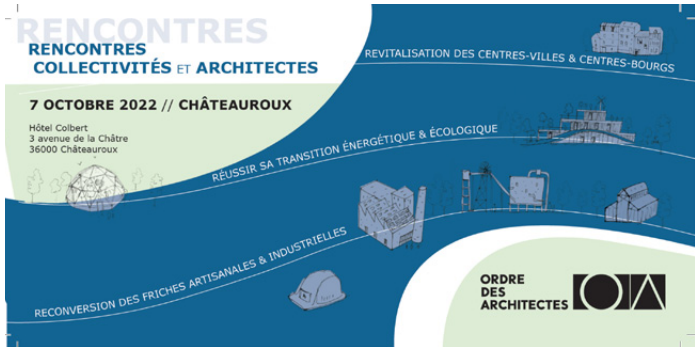

Une formation a été organisée par l'Ordre des Architectes de la région Centre-Val de Loire sur le thème de la rénovation des friches en centre bourg à laquelle le CAUE de l'Indre a souhaité s'associer aux côtés des élus et des professionnels. La présentation s'est poursuivie par un temps en atelier pour réfléchir de façon collective à des stratégies d'aménagement sur certaines communes du département.

INFORMER

Depuis février 2022, le CAUE 36 a récupéré l'ensemble de ses données pour gérer directement son site internet.

PARTAGER

Régulièrement, les directeurs des CAUE de la région Centre-Val de Loire se rencontrent pour évoquer les différentes préoccupations et travaux en cours dans chaque entité. Le 17 octobre 2022, une journée du personnel a été organisée à Saint-Benoît-sur-Loire par le CAUE du Loiret afin que chaque professionnel puisse rencontrer son homologue dans les autres entités. Une visite de la commune a permis de découvrir la requalification du centre-bourg, réalisée par l'agence *Cambium 17* en 2019, et le Centre d'Interprétation de l'Abbaye de Fleury conçu la même année par les architectes Daniel Cleris et Jean-Michel Daubourg.

SENSIBILISER AU PATRIMOINE

SENSIBILISER PAR LA PRATIQUE

Les élèves de terminale STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) du Lycée Naturapolis de Châteauroux ont été accompagnés dans leur réflexion par le CAUE concernant l'aménagement des abords de la Porte de Champagne à Levroux, un site classé Monument Historique. Une première intervention en classe en partenariat avec l'UDAP de l'Indre (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) et la commune de Levroux a permis d'aborder la démarche de conception de projet à travers notamment l'analyse historique et paysagère du site, les recherches de références, les choix et partis pris, la représentation graphique et l'oral. S'en est suivie une visite sur place leur permettant de saisir de façon concrète les divers enjeux du site. Enfin, à la suite de plusieurs semaines de recherche s'est organisé un temps de présentation à la mairie de Levroux, dans la salle du conseil, en présence du maire, du CAUE et de l'UDAP. L'implication des élèves et l'originalité des propositions ont été fortement appréciées ce qui conforte un partenariat toujours aussi enrichissant entre le lycée Naturapolis et le CAUE de l'Indre.

Intervention de la mairie, de l'UDAP 36 et du CAUE sur la démarche de conception de projet.

Visite du site en présence de l'Architecte des Bâtiments de France et des Architecte et Paysagiste Conseil de l'Etat.

UNE CITÉ ADMINISTRATIVE RÉSILIENTE

RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'ÉCHELLE DE LA CITÉ

Dans le cadre du projet «Cité administrative résiliente au changement climatique», les membres du CAUE ont participé à la *Fresque du Climat*, un atelier collaboratif rassemblant les agents des différents services de l'État et du Conseil Départemental. Cet atelier abordant l'essentiel des enjeux climatiques s'insère dans le projet global de *Stratégie Climat 36* - une démarche d'État exemplaire - porté par la Direction Départementale des Territoires de l'Indre. Ce projet se compose d'une première phase de réflexion collective sur l'aménagement de la cité administrative et d'une seconde phase de sensibilisation et d'information des usagers de la cité par le biais de conférences traitant différentes thématiques (gestion des déchets, ilôt de chaleur urbain, mobilités...).

Journée Co-Design.©DDT de l'Indre

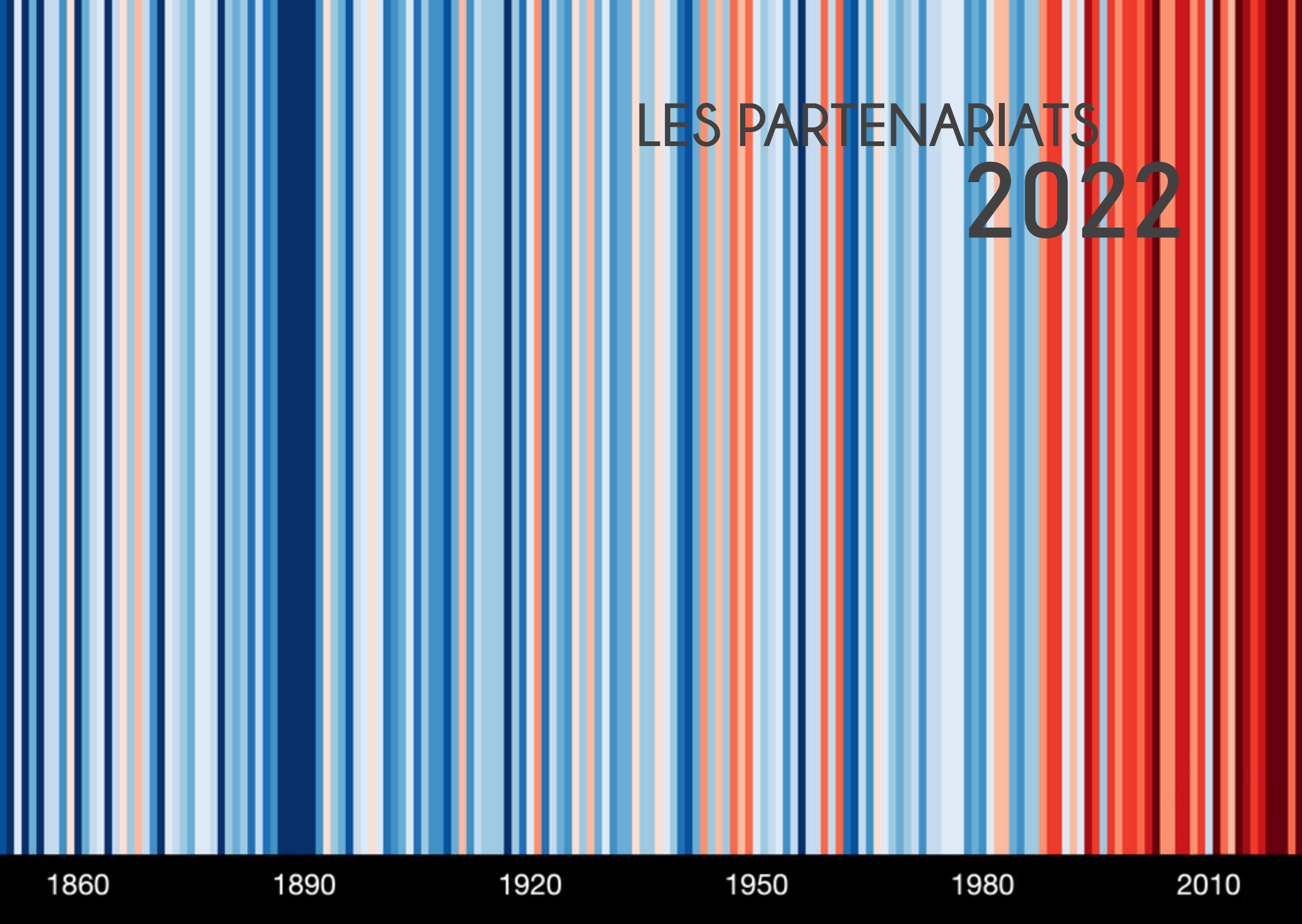
LES PARTENARIATS
2022
1860
1890
1920
1950
1980
2010

AVEC LES INSTITUTIONS

Le CAUE siège :

- au conseil d'administration de l'**Agence Départementale d'Information sur le Logement** (ADIL)

- au **Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques** (CODERST)

- à la **Commission Départementale d'Aménagement Commercial** (CDAC) en tant que personnalité représentant le collège Développement durable et aménagement du territoire

- à la **Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites** (C.D.N.P.S.) en qualité de personne qualifiée dans la formation «Sites et Paysages»

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le partenariat liant la Fondation du Patrimoine et le CAUE de l'Indre contribue depuis plusieurs années à aider les propriétaires (collectivités, particuliers, associations) dans la valorisation et la sauvegarde de leur patrimoine architectural et culturel. La pluralité des projets amène à réaliser des missions toutes aussi diverses (conseils, visites) qui varient selon les années. En 2022, les conseils se sont portés sur une grange à Tilly et le relais du Fay à Parnac.

FONDATION DU PATRIMOINE

Le relais du Fay à Parnac

PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis 2022, des visites de communes sont organisées en présence d'élus, de la DDT (avec les Architecte et Paysagiste Conseil de l'Etat), de l'UDAP et du CAUE 36 pour conseiller et enrichir la réflexion des collectivités concernant leurs divers projets d'aménagement.

Visite à Prissac du Musée Agricole.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

L'objectif des Petites Cités de Caractère est d'accompagner les élus souhaitant développer l'attractivité de leur commune à travers leur engagement pour la préservation et la valorisation de leur patrimoine. Cette démarche consiste ainsi à réunir différents regards et compétences autours des sites identifiés afin de conseiller au mieux les élus dans leur projet de développement. En 2022, la commune de Levroux a obtenu le label.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX-MÉTROPOLE

Le CAUE a participé au jury du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau Centre socio-culturel Saint-Jean – Saint-Jacques à Châteauroux le 10 juin et le 25 octobre 2022. Dans le cadre du Nouveau Programme National pour le Renouvellement Urbain, La ville de Châteauroux souhaite regrouper certains services municipaux intervenant sur le quartier Saint-Jean / Saint-Jacques dans un même bâtiment, qui permettra un meilleur accompagnement et une plus grande synergie entre les différents professionnels. Les services qui intégreront le futur bâtiment du Centre socio-culturel sont :

- Le Centre socio-culturel Saint-Jean
- La crèche
- Le point santé
- Les conseils de Grand quartier Saint-Jean et Saint-Jacques
- Le DRE : Dispositif de Réussite Educative
- Le service prévention spécialisée du CCAS (CCAS prévention dans la suite de l'étude)

La localisation du futur Centre socio-culturel est l'actuel site de l'école élémentaire Olivier Charbonnier désaffecté.

Egalement, dans le cadre de la convention passée avec la Communauté d'Agglomération Châteauroux - Métropole, le CAUE de l'Indre accompagne les élus et techniciens sur des thématiques comme les rencontres bimestrielles partenaires habitat et la vacances des logements.

LIENS UTILES

ARCHITECTURE

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Centre - Val de Loire : https://www.architectescentre.fr/

Maison de l'Architecture Centre - Val de Loire : https://www.facebook.com/macentrevaldeloire/

Maisons Paysannes de l'Indre : https://centre.maisons-paysannes.org/dpt/indre/contact/

Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine : https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire/La-DRAC-et-la-culture-en-region/La-DRAC-et-ses-services/Les-unites-departementales-de-l-architecture-et-du-patrimoine-UDAP/UDAP-de-l-Indre

PAYSAGE

Association Française de l'Arbre Champêtre et des Agroforesteries : http://afac-agroforesteries.fr/

Fédération Française du Paysage : http://www.f-f-p.org/fr/

CAUE

Fédération des CAUE : http://www.fncaue.asso.fr/

Observatoire des CAUE : http://www.caue-observatoire.fr/

DÉMARCHE

Demande d'autorisation d'urbanisme : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Informations sur son territoire : https://www.geoportail.gouv.fr/

Règlement d'urbanisme : https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Secteur classé/inscrit : http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

TERRITOIRE

Chambre d'Agriculture de l'Indre : https://centre-valdeloire.chambres-agriculture.fr/chambre-dagriculture-de-lindre/

Conseil Départemental de l'Indre : https://www.indre.fr/

CPIE Brenne-Berry : https://www.urcpie-centrevaldeloire.com/cpie-brenne-berry/

Indre Nature : https://www.indrenature.net/

Parc Naturel Régional de la Brenne : https://www.parc-naturel-brenne.fr/

Services de l'État dans l'Indre : https://www.indre.gouv.fr/

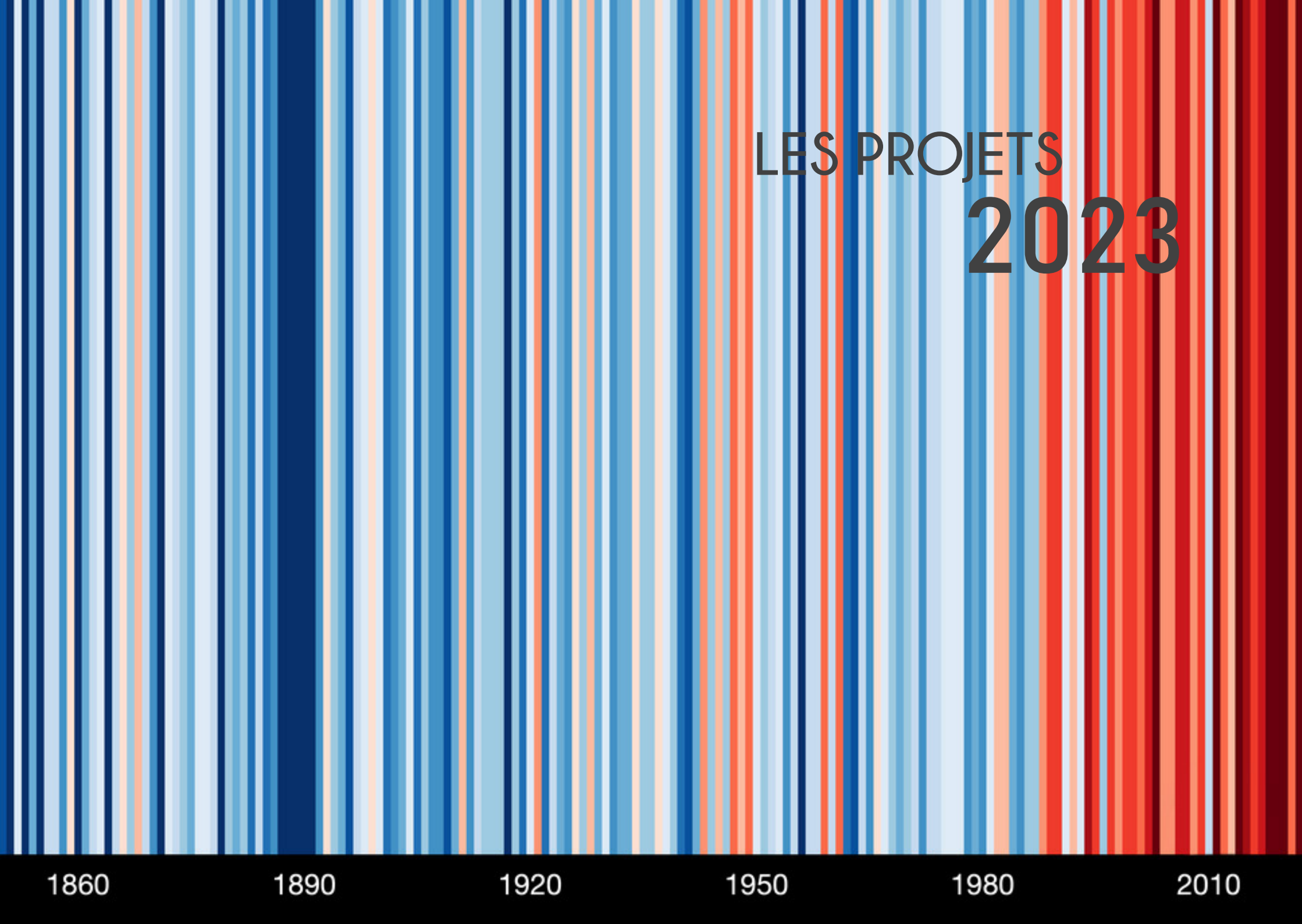
LES PROJETS
2023
1860
1890
1920
1950
1980
2010

DES VŒUX POUR L'ANNÉE 2023

Comment réemployer et assembler différents matériaux sur un même support tout en veillant à garder une certaine cohérence visuelle ? Notre carte de voeux 2023, fabriquée à partir de matériaux de récupération, a été le moyen de nous questionner sur notre façon de considérer, gérer et trier l'accumulation de nos déchets et archives. Cette mise en œuvre particulière a donné lieu à une multitude de versions afin que chacune des cartes envoyées (plus de 300) soit unique en son genre.

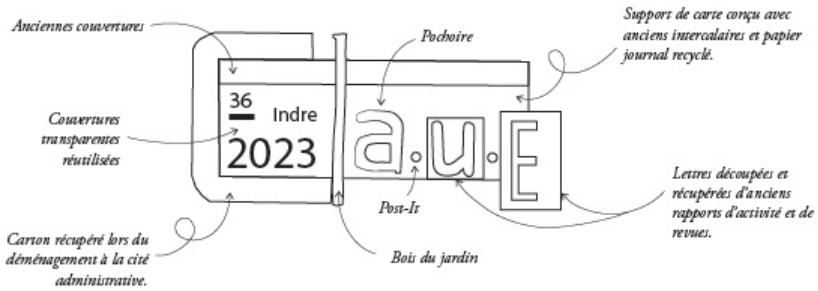

Schéma du principe de composition de la carte.

LES J.O DANS LE VISEUR

En début d'année, les directeurs des CAUE de la région Centre -Val de Loire ont été conviés à une visite du Centre National de Tir Sportif de Châteauroux. Une découverte inédite de ce site se préparant à recevoir les épreuves olympiques de 2024.

Vue depuis la salle de tir.

TERRES INDRIENNES

Dans l'idée de promouvoir son territoire, le CAUE de l'Indre met à l'honneur la ruralité de son département à travers l'organisation d'un concours photo sur le thème des «Paysages nourriciers» en partenariat avec le Département de l'Indre et la Chambre d'Agriculture de l'Indre. Ce concours débutera le 1er septembre et prendra fin le 17 novembre 2023. Cet évènement a été l'occasion de communiquer davantage sur les actions menées par le CAUE à travers notamment l'ouverture d'une page Facebook et d'un compte Instagram.

Affiche du concours photo

Page Facebook du CAUE 36

FICTIONS PAYSAGÈRES DES TERRITOIRES DE L'EAU

Clémence Mathieu, paysagiste conceptrice en résidence artistique à Sassierge-Saint-Germain, a fait appel au CAUE dans le cadre de son projet pédagogique sur la thématique de l'eau et de ses récits (passé, présent et futur) avec la classe de CM1-CM2 de l'école du Pré Vert[1]. Le projet prend pour objet d'étude le ruisseau du Liennet, un affluent de la Théols situé à quelques mètres en contre-bas de l'école. La première intervention du CAUE a consisté en un atelier sur la lecture de cartes abordant les notions d'échelle, de topographie, de légende tout en traitant l'évolution de la géographie du territoire. Une seconde journée d'arpentage le long du Liennet a permis aux élèves de réaliser des croquis d'éléments paysagers (sols, plantes, infrastructures, animaux...) ayant servi par la suite à la reconstitution mentale du parcours en classe à travers l'association de collages et de dessins en plan. Ces ateliers fûrent l'opportunité pour le CAUE de réaliser des actions pédagogiques visant à la sensiblisation à l'architecture et à l'environnement.

1. https://www.ateliersmedicis.fr/le-reseau/projet/fictions-paysageres-des-territoires-de-l-eau-livre-et-moments-d-experiences-images

Présentation sur la lecture de cartes.

Journée d'arpentage et croquis in situ d'éléments paysagers.

Reconstitution du parcours en classe par groupe d'atelier. Associations de collages et de dessins en plan.

DÉCOUVRIR SON PATRIMOINE QUOTIDIEN

A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Alfred Dauvergne, architecte notoire de l'Indre au XXème siécle, une exposition itinérante est envisagée pour l'année 2024 dans plusieurs communes du département. Une initiative d'Olivier Prisset, docteur en Histoire de l'Art et Maître de conférence, en collaboration avec les Archives Départementales de l'Indre. La participation du CAUE au comité d'organisation de l'exposition s'appuie sur l'idée d'intégrer la participation des scolaires - de niveau primaire ou collège - à cet évènement. En s'associant avec les enseignants intéressés, l'idée serait de développer des ateliers pédagogiques sur le patrimoine fréquenté quotidiennement par les élèves (en traitant les notions de préservation mais aussi de transformation) tout en suivant certaines orientations de leur programme scolaire.

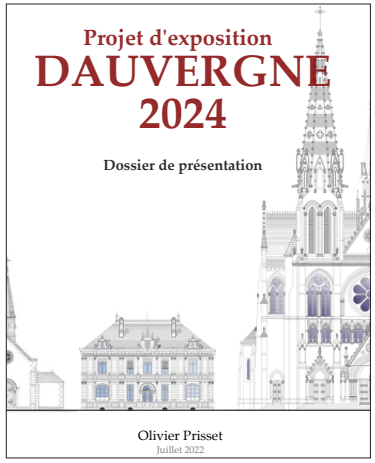

Couverture du dossier de présentation de l'exposition.© Olivier Prisset

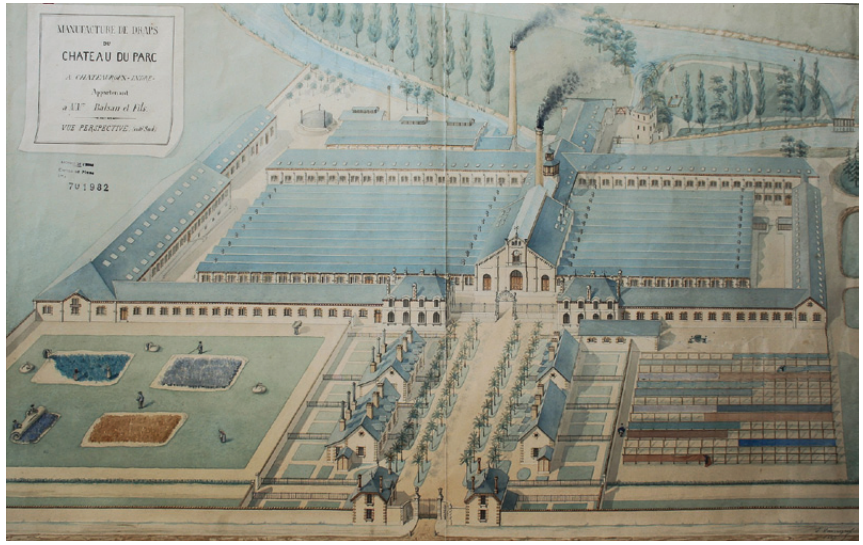

Dessin perspective de la Manufacture du Parc, Alfred Dauvergne, 1862.
© Archives Départementales de l'Indre

ZÉRO PHYTO ET VÉGÉTALISATION DES CIMETIÈRES

Les restrictions actuelles concernant l'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics *(loi Labbé 2017)*, conduisent les communes à adapter leur mode de gestion des espaces verts[1]. Cette problématique devient alors d'autant plus délicate lorsqu'elle s'applique aux cimetières (*extension de la loi*), lieux liés à l'affect et au recueillement. Dans une optique d'information et de sensibilisation, le CAUE envisage d'organiser une présentation à destination des élus et des techniciens sur les démarches de végétalisation de cimetières. A partir des contacts et pistes de réflexions fournis par le CPIE Brenne-Berry, l'idée est de partager les expériences des communes ayant procédé à ce type d'aménagement et de présenter une liste non exhaustive d'exemples réalisés dans le département. Un travail conséquent de recherches et de terrain est ainsi nécessaire à la réalisation de cette présentation à laquelle nous souhaiterions également convier des intervenants pour le partage de leurs observations et conseils.

1. https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorage/user_upload/guide_cimetiere2022_bat_web.pdf

Diversité d'essences d'arbres au Cimetière du Cré à Châteauroux.

Fleurissement en jachère des têtes de tombes à Rivarennes.

DES COURS D'ÉCOLE PLUS AGRÉABLES

Dans cette même nécessité d'adaptation au changement climatique, les cours d'école font également l'objet de réflexions quant aux démarches de végétalisation. Suivant la même initiative que les « Cours Oasis » à Paris, le principe est la création d'*îlots de fraîcheur* favorables à la santé et au lien social[1]. Ces aménagements tendent vers le développement de projets co-construits dont la dimension pédagogique importante participe à répondre aux besoins des usagers tout en améliorant leur qualité de vie. L'implication des élèves et des enseignants dans ces projets vise à ce que tous puissent s'approprier l'évolution de leurs espaces extérieurs et veiller ainsi à leur préservation. L'objectif de résilience restant commun à tous les projets, les problématiques traitées resteront spécifiques à chaque cas d'étude au regard des besoins formulés et des caractéristiques du site (lutte contre les îlots de chaleur, gestion des eaux de pluie, gestion des déchets, préservation de la biodiversité...).

1. https://www.caue75.fr/ateliers-a-l-ecole/ateliers-cours-oasis

La commune d' Argenton-sur-Creuse a pour projet de végétaliser la cour de l'école Paul Bert pour atténuer l'effet de surchauffe estivale et améliorer l'infiltration des eaux pluviales.

BULLETIN D'ADHÉSION **2023**

Etablissement public de coopération intercommunale,
commune,
organisme acteur du cadre de vie,
association,
professionnel,
particulier...

SOUTENEZ-NOUS !

36 Indre
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Cité Administrative - Bâtiment C
49 boulevard George Sand
36000 CHATEAUROUX
Tel : 02 54 27 50 85
Mail : contact@caue36.fr

BULLETIN D'ADHÉSION
2023

36 Indre
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Votre adhésion vous permet :
- de participer à la vie de l'association en devenant membre de notre Assemblée Générale
- de bénéficier de conseils personnalisés dispensés par notre équipe technique
- d'être assisté par un professionnel spécialement formé pour participer aux commissions d'appels d'offres, aux comités de pilotage, aux comités techniques, etc.
- de mener des actions d'information, de sensibilisation définies conjointement

TARIFS DES ADHÉSIONS 2023

Communes
100 habitants : 55 €
101 à 500 habitants : 110 €
501 à 1 000 habitants : 135 €
1 001 à 2 500 habitants : 165 €
Plus de 2 500 habitants : 290 €

Associations, organismes et administrations : 100 €

Particuliers : 35 €

☐ Commune : .....
☐ EPCI : .....
☐ Organisme, établissement, association : .....
Représenté par : .....
Fonction : .....
☐ Particulier : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....
E-mail : .....

Adhère au CAUE de l'Indre pour l'année 2023 et verse la cotisation de : ..... €

Date, signature, cachet :

Règlement par chèque
ou mandat adminisitatif
Coordonnées bancaires :
Crédit Agricole Centre Ouest
Code Banque : 19506 Code Guichet : 40000
n° de compte : 33042417166- Clé RIB : 35

à découper

36 Indre

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Cité Administrative - Bâtiment C
49 boulevard George Sand
36000 CHATEAUROUX

02 54 27 50 85

contact@caue36.fr

CAUE de l'Indre

caue36_indre

Conception Graphique CAUE de l'Indre - Mai 2023
Photographies pleine page © CAUE de l'Indre
Graphique «Show Your Stripes» © Ed Hawkins, National Centre for Atmospheric Science
Impressions imprimerie Matarese, Rue Louis Malbète, 36130 Déols

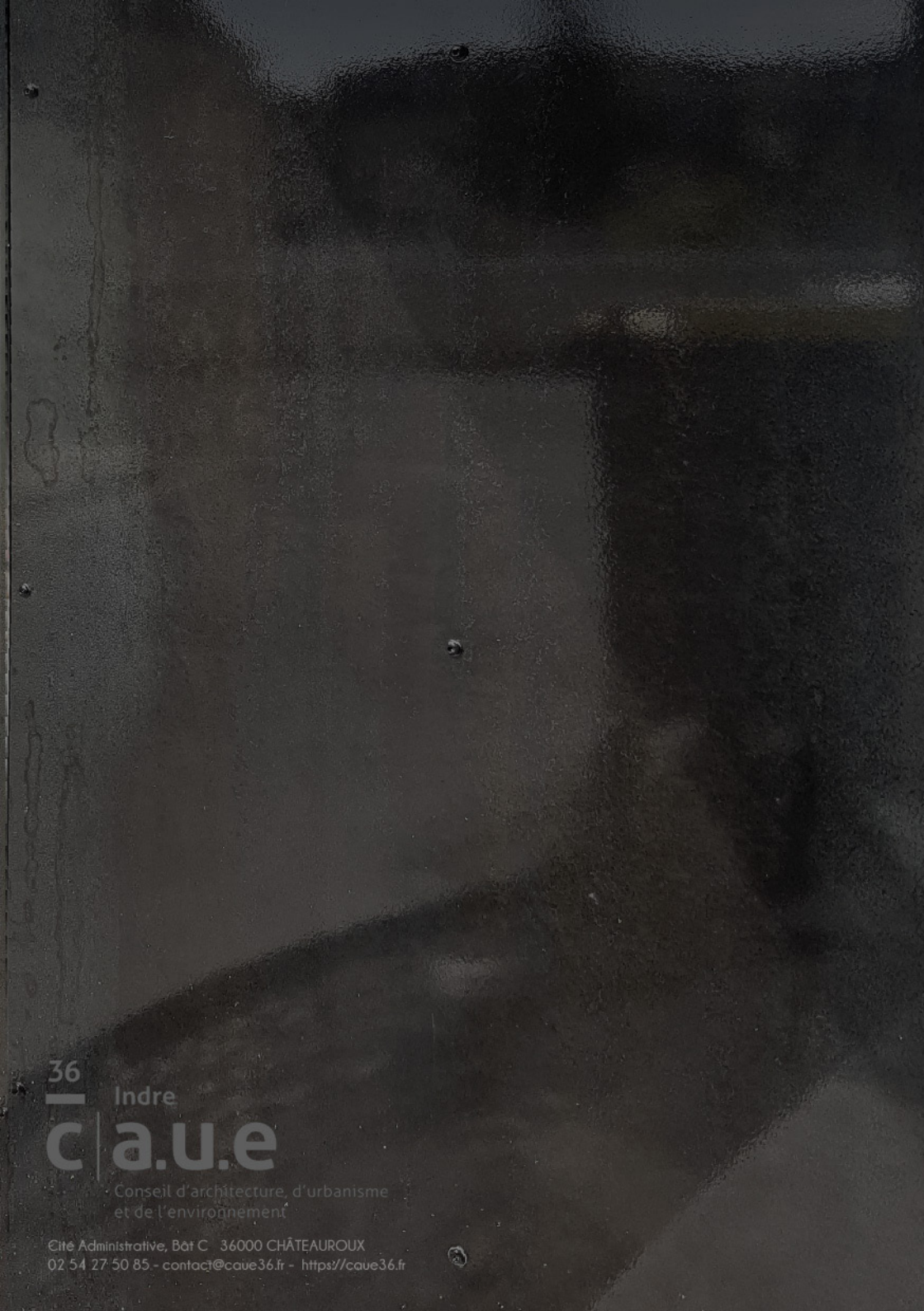

36
Indre
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Cité Administrative, Bât C 36000 CHÂTEAUROUX
02 54 27 50 85 - contact@caue36.fr - https://caue36.fr